



PAR COURRIEL

Montréal, le 21 décembre 2022

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 7 décembre 2022
N/D : 2022-2023-016

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information formulée par courriel et reçue à nos bureaux le 7 décembre 2022. Votre demande, telle que formulée, vise à ce que nous remplissions :

- *«le tableau en pièce-jointe (Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes public) ».*

En date du 12 décembre 2022, l'effectif total de la Société québécoise comptait 1078 personnes parmi lesquelles 108 se sont volontairement autodéclarées appartenir à une minorité visible, soit 10,02% de l'effectif total. Nous ne disposons pas de données permettant de chiffrer de manière spécifique le nombre de personnes appartenant à la communauté noire.

Groupes d'effectif	Total	Minorités visibles	Noir.e.s
Organisation (toutes directions confondues)	1078	108	N/D
Direction des ressources humaines	14	0	N/D
Cadres de la Direction des ressources humaines	4	0	N/D
Professionnels de la Direction des ressources humaines	8	0	N/D
Autres employés de la Direction des ressources humaines	2	0	N/D

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pietro Perrino

Responsable de l'accès à l'information